



# Le Butineur

Pollinium, créateur de biodiversité



30

\_ Histoire de ruches \_

## Cher miel

Bulletin d'information des abeilles ADELAC

Hiver 2020

Engagé dans la volonté de défendre la biodiversité, ADELAC s'investit dans le parrainage d'abeilles. Venez découvrir de l'intérieur et le temps d'une lecture la vie incroyable des butineuses. Bonne découverte aux curieux de la Nature !



\_ Chronique du rucher \_

## Les ruches au ralenti, et les apiculteurs aussi !

L'hiver est sans nul doute la période la plus facile pour l'apiculteur. Son maître-mot doit en effet être : ne pas déranger !

Les abeilles ayant besoin de tranquillité pour affronter ces mois froids et humides, il se contentera de contrôler, de loin, que tout se passe bien. Cela ne signifie pas pour autant qu'il peut lui aussi se mettre en totale hibernation, même si la tentation est grande. Car dans le local qu'il dédie à sa passion, le travail ne manque pas pour préparer le printemps.

Réparer des ruches abîmées, nettoyer et désinfecter son matériel, passer en revue les rayons construits pour leur ôter des excroissances de cire ou de propolis indésirables, ranger... autant de tâches – certes moins drôles qu'une visite au rucher – qu'il peut prendre le temps de réaliser pour se simplifier la vie au printemps.

Parmi ces devoirs hivernaux, il en est un qui fleure bon les jours meilleurs : il s'agit de garnir à l'avance des cadres nus avec des feuilles de cire gaufrée.



© PetarPaunchev - AdobeStock

Le local s'emplit alors de la douce odeur de la cire chauffée, rappelant à l'apiculteur celle qui monte à ses narines en plein été,

lorsqu'il ouvre une ruche en plein soleil. Un souvenir enivrant et motivant.



© Nitr - AdobeStock

Trop cher le miel ? La valse des étiquettes fait en effet un peu penser à la danse des abeilles. Cependant, au regard de ses vertus, du mal que se donnent les abeilles pour le fabriquer et du travail de l'apiculteur pour le faire produire en quantité et le récolter, on comprend mieux pourquoi ce produit 100 % naturel a un prix.

Savez-vous par exemple que pour produire un kilogramme de miel, les abeilles doivent visiter entre 7 et 7,5 millions de fleurs et parcourir 400 000 kilomètres, soit la distance de la terre à la lune ? Savez-vous également que la production française de miel ne cesse de baisser ? Elle est ainsi passée de 32 000 tonnes en 1995 à 10 000 tonnes en 2019. En cause, l'utilisation de pesticides, la moindre présence de fleurs, la pollution, le développement de prédateurs et de parasites, les mauvaises conditions climatiques...

Conséquence : pour vivre les apiculteurs doivent adapter leurs tarifs et compter sur quelques années exceptionnelles comme l'été 2020. Produit noble par excellence, goûté pour ses nombreuses qualités gustatives et nutritives depuis la nuit des temps, le miel n'est décidément pas un aliment comme un autre.



## Une nécessaire "diapause"

Chaque hiver les abeilles et l'ensemble de la ruche sont au repos. Contrairement à ce que l'on croit souvent, les abeilles ne dorment pas durant l'hiver : elles économisent leurs forces. Elles consomment le miel mis de côté durant la belle saison. Elles s'organisent collectivement pour réguler la température de la colonie qui se maintient entre 20 et 35°. Les abeilles d'hiver ont une durée de vie plus longue qui leur permettra de passer le relais à de nouvelles générations d'ouvrières le printemps venu. De son côté la reine a cessé de pondre, elle aussi reconstitue ses forces. Les mâles, dont le commerce n'est pas essentiel en hiver, ont été chassés de la ruche. Cette phase d'arrêt du développement pendant les périodes défavorables s'appelle

la diapause. C'est un mécanisme adaptatif qui permet de résister et de survivre lorsque l'environnement devient hostile. Il permet aussi de se synchroniser avec le cycle des saisons.

Et nous, avons-nous la sagesse de faire une pause et de nous reposer ? Il nous faut une pandémie mondiale pour nous imposer une sorte de diapause dans notre course effrénée à la croissance, au profit et au toujours plus ! Nous avons besoin de garder nos forces pour le monde d'après !

**Henri Duchemin,**

apiculteur, sociologue et fondateur de Melilot Consulting.

Retrouvez ces rubriques sur : <http://melilotconsulting.com>



© kosolovsky - AdobeStock

## Cadres... de vie

On en compte en général neuf dans une ruche classique. Neuf cadres sur lesquels les abeilles font grandir leurs petits, emmagasinent leurs provisions et vivent, tout simplement.

Au départ, ces cadres sont de simples rectangles de bois aux dimensions internes de la ruche. L'apiculteur y ajoute de minces fils d'inox qui vont servir à faire tenir une feuille de cire gaufrée.

Pour ce faire, il chauffe légèrement les fils, le plus souvent au moyen d'un courant électrique, et la feuille, posée au-

dessus, vient s'encaster sur les fils. Une fois dans la ruche, les abeilles se chargeront d'étirer la cire pour en faire leurs alvéoles.

Dans la nature, les abeilles ne disposent évidemment pas de ces cadres qui ne servent qu'à faciliter le travail de l'apiculteur.

Amovibles, ils lui permettent de contrôler la colonie sans détruire le travail de cette dernière. S'ils n'existaient pas, l'essaïm produirait lui-même ses rayons, sous une forme plutôt ovale.



© Antony Yorck Studio - AdobeStock

## Brèves

Proverbes et dictons

« *Au malade, le miel est amer* »

Sénèque

## ODEURS

Une étude américaine, parue récemment dans Science Advances, lève le voile sur l'origine de la signature olfactive propre à chaque ruche. On savait que chaque colonie a sa propre odeur qui lui permet de repousser les intrus à l'entrée de la ruche. On sait maintenant que c'est la flore bactérienne intestinale des abeilles, le microbiome, qui influence le cocktail d'hydrocarbures cuticulaires exhalées comme une signature olfactive.



## Néonicotinoïdes suite...

Le 27 octobre, le Sénat a finalement voté pour le retour des néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles ». Le 30, le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale. L'article 1 autorise, à titre dérogatoire, les producteurs de betteraves à sucre à utiliser jusqu'en 2023 des semences traitées avec ces pesticides interdits depuis 2018.